

Le « commerce interne » (c'est-à-dire les échanges qui se produisent entre une entreprise et ses filiales) offre un exemple concret des résultats qui découlent des décisions d'investir à l'étranger. Selon une estimation récente de la CNUCED, plus du tiers des échanges mondiaux de produits manufacturés se produisent entre des sociétés mères et leurs filiales à l'étranger. Ce phénomène se manifeste de façon toute particulière dans le commerce interne qui relie le Canada et les États-Unis. Ainsi, on estime qu'environ 46 % des exportations canadiennes à destination des États-Unis se composent d'échanges internes; en sens inverse, la proportion est d'environ 49 %.

Depuis une dizaine d'années, les flux d'investissement internationaux sont au cœur de la restructuration de l'économie mondiale. Les investissements directs ont en effet connu au cours de cette période une croissance exponentielle qui se chiffre à un taux annuel moyen d'environ 14 %. En 1996, les flux mondiaux étaient évalués à 350 milliards de dollars US par année, ce qui représente un volume sans précédent, tandis que les stocks mondiaux d'investissements à l'étranger étaient estimés à 3 200 milliards de dollars US et que les ventes attribuées aux filiales étrangères dépassaient 6 000 milliards de dollars.

Bien que cette activité économique reste largement concentrée parmi les pays industrialisés, les pays en développement et les économies émergentes deviennent également très actifs, en particulier (mais pas exclusivement) en tant que pays d'accueil pour les investissements étrangers. En 1995, par exemple, un montant sans précédent de 100 milliards de dollars US a été investi dans les pays en développement. Il est donc évident que, quel que soit leur niveau de développement, la plupart des pays jugent qu'il ont intérêt à accueillir les capitaux étrangers et se livrent concurrence pour les attirer.

Les investissements étrangers directs représentent une source de croissance importante parce qu'ils viennent suppléer l'épargne nationale. Les investissements en usines, en biens d'équipement et en procédés de production sont essentiels à la compétitivité à long terme du Canada. Ces injections de capitaux étrangers donnent également accès aux technologies et aux techniques de gestion en usage à l'échelle mondiale. L'investissement

en recherche et développement crée de nouveaux produits et procédés qui aident à faire croître la productivité et la compétitivité internationale du Canada. Ces ressources supplémentaires soutiennent également la compétitivité de ses exportations.

Selon une estimation récente, chaque milliard de dollars en investissement étranger au Canada mène à la création d'environ 45 000 emplois et à une augmentation du PIB de 4,5 milliards de dollars sur une période de cinq ans. Toujours selon cette même source, un emploi sur 10, et environ 50 % des exportations globales du Canada (et 75 % des exportations de produits manufacturés) sont attribuables aux entrées de capitaux. Une forte proportion des bénéfices découlant des nouveaux investissements (environ 50 %) est réinvestie au Canada, ce qui contribue à une hausse du taux de croissance et à une augmentation plus rapide du niveau de vie canadien.

Le Canada offre de grands attraits aux investisseurs étrangers. Sa main-d'œuvre compte parmi les plus compétentes et les mieux éduquées au monde. Il possède une infrastructure très avancée (routes, aéroports, ports, usines, équipement, etc.). Son économie est compétitive et manifeste une forte intensité de connaissances techniques dans des secteurs comme l'énergie, les mines, l'agro-alimentaire, l'exploitation forestière et le papier, le secteur automobile, la machinerie et les équipements de transport, les services financiers, les télécommunications, la biotechnologie, les logiciels d'ordinateurs, les appareils médicaux, les produits pharmaceutiques et les technologies maritimes. Nos excellents systèmes d'assurance-maladie et d'éducation constituent les pierres angulaires d'un niveau très élevé de qualité de vie.

Le Canada a pu obtenir ces avantages sans sacrifier ses principaux objectifs économiques et sociaux. Les investisseurs étrangers qui viennent au Canada sont soumis aux mêmes lois que les investisseurs canadiens, y compris celles qui visent à protéger l'environnement ou à établir les normes les plus élevées dans les domaines du travail, de la santé et de la sécurité, de même que la législation fiscale, les codes de la construction et le zonage municipal, c'est-à-dire, en fait, à toutes les lois et réglementations qui s'appliquent aux entreprises qui exercent leur activité au Canada.